

## **Opinion soumise en ligne –Le logement**

### **Table des matières**

- p.2 Pierre Houle**
- p.3 Robert Manningham**
- p.4 Servane Guerin**
- p.5 Guy-Pascal Arcouette**
- p.6 Pascal Longhi**
- p.7 Jody Negley**
- p.8 Assouline Jeremie**
- p.9 Irina Entin**

# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Pierre Houle** le samedi 22 octobre 2016 :

L'Hôtel-Dieu est un bien collectif qui appartient à l'ensemble des québécois.

Sa valeur patrimoniale est indéniable dans l'histoire de notre ville et doit être maintenue ne serait-ce qu'en créant un Musée ou en maintenant des services hospitaliers de type clinique publique CLSC ou de centre de transition médical.

Seul l'habitation de type communautaire et des logements sociaux peuvent y être aménagés en conservant l'intégrité architecturale de la vieille partie de l'Hôpital et les résidences des sœurs Hospitalières.

Il n'est pas réaliste de cibler 50,000 nouveaux résidents d'ici 2030 et 100,000 d'ici 2050. Présentement, dans le secteur sud-ouest autour de l'université McGill la démographie est à son maximum et la quiétude du quartier est en péril à cause des comportements délinquants des étudiants de la dite université.

Augmenter cette démographie et il y aura des situations de crises humaines et la violence ira en s'accroissant. La patience des résidents actuels est déjà mise à rude épreuve à chaque jour. La congestion cycliste et automobile atteint un plafond qu'il ne faut pas augmenter. Il est de plus en plus difficile de stationner sur les artères du quartier Milton Parc et ce même avec une vignette après 21h. L'arrondissement vend plus de vignettes qu'il y a de places pour stationner...

Il faut analyser sérieusement la situation démographique avant de poser des gestes de développement dans le secteur Milton Parc et le centre-ville.

# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Robert Manningham** le lundi 24 octobre 2016 :

La ville de Montréal doit accroître l'offre réel de logement social, communautaire abordable pour les familles avec des enfants et ce, dans tous les secteurs du centre-ville.

La ville doit arrêter de croire qu'il est impossible de réaliser la mixité sociale dans les projets de condos. La ville doit aussi réfléchir sur les tailles des unités actuellement vendus par les les promoteur privés. Elle doit aussi obliger, sans possibilité de contribution a un fonds, les promoteurs a inclure des unités sociales et aussi des unités abordables dans tous les projets réalisés au centre-ville.

# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Servane Guerin** le lundi 24 octobre 2016 :

Les propositions sont bonnes : stop les constructions de condo !!!! Elles n'ont aucun charme et tue l'esprit de Montreal. Construire des bâtiments d'habitation bas, 3 étages maximum. Rénover, convertir, réhabilité.

# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Guy-Pascal Arcouette** le samedi 29 octobre 2016 :

le prix des loyer est rendu trop élevé..la solution à cette situation est très simple..au lieu de dépenser des millions pour construire des logements sociaux,pourquoi ne pas subventionner les logements actuels,afin de réduire le fardeau du prix des loyers pour les plus démunis,afin que seulement que 30% du revenu soit consacré au paiement du loyer et du compte d'électricité..le locataire paye sa partie et le reste est couvert par l'état qui subventionnerait le reste..à long terme,cela coûterait moins cher aux contribuables et tout le monde pourrait en bénéficier,puis on éliminerait les listes d'attente presque instantanément..il suffirait simplement de faire une demande et répondre aux critères fixés par l'organisme qui serait chargé de gérer le tout,puis on adopterait une loi qui interdirait à tout propriétaire de refuser de louer un logement..Puis pour les assisté sociaux,le montant du loyer serait prélevé directement sur les prestations,ce qui donnerait une garanti aux propriétaires.

pour les travaux de réparation,ceux ci seraient subventionnés et un délais serait imposé afin que ça soit fait rpidement.



# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Pascal Longhi** le samedi 29 octobre 2016 :

Obliger l'intégration d'un certain pourcentage de logement sociaux de qualité avec un loyer fixé à un prix accessible dans les nouvelles constructions.

Obliger la conversion en logement sociaux lors de travaux majeur.

# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Jody Negley** le dimanche 30 octobre 2016 :

Augmenter le taux d'inclusion à 25% de logement social dans toute nouvelle construction.

# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Assouline Jeremie** le mardi 01 novembre 2016 :

Il y a trop de logement insalubre qui sont toujours loue.

Il faut plus de contrôle de la qualité locative

Les nouvelles habitations sont tres petites et souvent tres dispendieuses.

Elles creeent une bulle immobilière tres dangeureuses.

Il faut arrêter de construire



# QUEL AVENIR POUR NOTRE CENTRE-VILLE ?

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE



## OPINION SOUMISE EN LIGNE

### LE LOGEMENT

Opinion soumise par **Irina Entin** le mardi 01 novembre 2016 :

Il faut régler le problème de malpropreté en particulier au Centre Sud. Ça peut prendre un programme d'amendes pour les gens qui ne ramassent pas après leurs chiens.

Il faut aussi établir un lien entre Centre Sud et le reste du Centre Ville car les logements ici sont très abordables mais c'est difficile de se rendre au Centre Ville malgré la proximité. Il faut prolonger la piste cyclable sur de Maisonneuve jusqu'à Frontenac. Il faut aussi réaménager la rue de Lorimier pour donner accès aux piétons au Parc Faubourgs de la rue Logan (un peu comme c'était fait sur du Parc et Duluth et des Pins. Ça réduira le temps pour marcher à Centre Ville pour les résidents de ce quartier.